

Un plan d'action d'urgence est un outil que vous développez et qui identifie les démarches à suivre en situation d'urgence. Lorsque vous élaborez un tel plan, assurez-vous d'y inclure les éléments suivants:

## ACCÈS À DES TÉLÉPHONES

- téléphone portable, batterie bien chargée
- installations de la séance d'entraînement
- installations à domicile
- installations à l'extérieur
- fiches avec numéros d'urgence (local)
- fiches avec numéros d'urgence (à l'extérieur)
- pièces de monnaie pour effectuer des appels téléphoniques, si nécessaire

## MOYENS D'ACCÈS AU SITE

- fiche donnant la bonne direction jusqu'aux installations (séance d'entraînement ou lieu de compétition)
- fiche donnant la bonne direction jusqu'aux installations à domicile
- fiche donnant la bonne direction jusqu'aux installations à l'extérieur

## INFORMATION SUR LES PARTICIPANT(E)S

- fiches avec profil personnel sur les participant(e)s
- contacts d'urgence
- fiches avec profil médical

## INFORMATION SUR LE PERSONNEL

- la personne responsable sur le personnel
- la personne d'appel
- les adjoint(e)s

## Notes :

- Le profil médical de chaque participant(e)/athlète doit être tenu à jour et placé dans la trousse de premiers soins.
- L'accès à la trousse doit être facile en tout temps et son contenu vérifié régulièrement.
- Il est recommandé aux entraîneurs et aux entraîneuses de suivre un cours de premiers soins.